

EPHI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.132.500 Euros
Siège social : 84 Vi du Corbeau
74800 LA-ROCHE-SUR-FORON
938 331 824 R.C.S. ANNECY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 210.466,18 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| – Dotation de 5% à la réserve légale, soit | 10.523,31 Euros |
| – Distribution de la somme de
à titre de dividende | 66.000,00 Euros |
| – Affectation du solde du bénéfice, soit
Au compte « Autres Réserves » | 133.942,87 Euros |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice sera ainsi fixé à 0,031 Euro (à l'arrondi) par action. Il sera mis en paiement au siège social, à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés.

S'agissant du premier exercice social clos depuis la constitution de la société, les dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts n'ont pas lieu de s'appliquer.

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 210.466,18 Euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------------|
| – Dotation de 5% à la réserve légale, soit | 10.523,31 Euros |
|--|-----------------|

- | | |
|---|------------------|
| – Distribution de la somme de
à titre de dividende | 66.000,00 Euros |
| – Affectation du solde du bénéfice, soit
Au compte « Autres Réserves » | 133.942,87 Euros |

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0,031 Euro (à l'arrondi) par action. Il est mis immédiatement en paiement au siège social.

S'agissant du premier exercice social clos depuis la constitution de la société, l'Assemblée Générale rappelle que les dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts n'ont pas lieu de s'appliquer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Acte signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil par l'intermédiaire de la plateforme DOCUSIGN ainsi que le reconnaît et l'accepte le signataire

Pour copie certifiée conforme,
Le Président.

DocuSigned by:
 Mallet Philippe
01FEF5BCB263481...

Désignation de l'entreprise		SAS EPHI		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		84 VI du Corbeau 74800 LA ROCHE-SUR-FORON					
SIRET		9 3 8 3 3 1 8 2 4 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		13		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 5			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
AC TIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012		
		{	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	030		
	Immobilisations financières * (1)			040	042	5 990 143	5 990 143
	Total I (5)			044	048	5 990 143	5 990 143
AC TIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070		
			Autres* (3)	072	074	519 737	519 737
	Charges constatées d'avance *		092	094	346 179	346 179	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086	9 801	9 801	
Total II		096	098	875 717	875 717		
Total général (I + II)			110	112	6 865 860	6 865 860	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		2 132 500	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131	)	132		
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		210 466	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140		45 253	
	Total I			142		2 388 219	
Provisions pour risques et charges				154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		4 472 930	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		2 691	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	)	172		
	Comptes courants d'associés			173		2 019	
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		4 477 640	
Total général (I + II + III)				180		6 865 860	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	3 270 382
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 990 143
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EPHI

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		{	215	214		
			services *		217		218			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée*							224		
	Subventions d'exploitation reçues							226		
	Autres produits							230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	156 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises)*							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	178 235	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)							244		
	Rémunérations du personnel*							250		
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant 380)							252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)							254		
	Dotations aux dépréciations							256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		}	262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	178 235		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-22 235		
Produits financiers (III)			280	459 716		Charges financières (V)		294	181 762	
Produits exceptionnels (IV)							290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	}	300	45 253	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	210 466		
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	210 466	314		
Rèntégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	22 500			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)					986	ZFU -TE (44. octies A)	987	342	
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)					181	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)					127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)					991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)					345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)					992				
	DONT DIVERS	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350	450 000
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641			
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	217 034	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	217 034	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



Annexe

Signé par :
 **BERINGER** *Hugues*
773ED16521ED4E0...

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 6 865 859,72 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 210 466,18 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 05/12/2024 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

Les primes de remboursement des obligations sont amorties par fractions égales à la durée de l'emprunt.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS				
		V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
			suite à rééval.	acquisition
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières				5 990 143,00
TOTAL				5 990 143,00
TOTAL GENERAL				5 990 143,00
	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			5 990 143,00	
TOTAL			5 990 143,00	
TOTAL GENERAL			5 990 143,00	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
	Dotation			Reprise			Mouv. net des amorts fin d'exercice
	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	diff. de durée	mode dégr.	amort. exc.	
TOTAL GENERAL	45 253,23						45 253,23
TOTAL GENERAL non ventilé	45 253,23						45 253,23

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Valeur début d'exercice	Augmentation	Dotation aux amortissements	Valeur fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		11 803,30	1 686,19	10 117,11
Primes de remboursement des obligations		374 653,37	38 591,53	336 061,84

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
Filiales et participations			Brute	Nette					
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
ADEE ELECTRONIC - 300 rue des Arts et Métiers 21410 SAINTE-MARIE-SUR-OUCHÉ - 423905694	3 383 769,00	100,00	5 710 600,00		380 585,00		6 974 031,00	358 557,00	450 000,00
A. TOTAL DES FILIALES			5 710 600,00		380 585,00				450 000,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	59 392,28		59 392,28
Actif circulant			
Taxe sur la valeur ajoutée	963,34	963,34	
Groupe et associés (2)	399 758,45	399 758,45	
Débiteurs divers	119 015,00	119 015,00	
TOTAL	579 129,07	519 736,79	59 392,28

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS		
	Taux amortissement	Montant
PRODUITS À RECEVOIR		
		Montant
Autres créances		127 188,45
TOTAL		127 188,45

CAPITAUX PROPRES

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice	2 132 400,00	1,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 132 500,00	1,00
Obligations convertibles, échangeables et titres similaires		
Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice		
En nombre	467 500,00	
En valeur	467 500,00 €	

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	842 153,37	842 153,37		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	3 630 776,47	360 394,97	2 543 480,23	726 901,27
Fournisseurs et comptes rattachés	2 690,98	2 690,98		
Groupes et associés (2)	2 019,49	2 019,49		
TOTAL	4 477 640,31	1 207 258,81	2 543 480,23	726 901,27
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 778 450,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	136 677,76			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER	
	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 454,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 690,98
Autres dettes	87,89
TOTAL	13 233,10

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	472 471,56					472 471,56
TOTAL (1)	472 471,56					472 471,56

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	472 471,56					472 471,56

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
CERA, nantissement titres EPHI	1 255 254,00	
CACB, nantissement titres EPHI	1 208 068,00	
TOTAL	2 463 322,00	

